

Page : 1/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 23.11.2021 Numéro de version 1 Révision: 23.11.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS
- · UFI: 0XUY-X208-3004-U6GN
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation:

Détergent Lessive

- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- · Producteur/fournisseur:

ANOTHERWAY 55 rue Paradis 13006 Marseille

Tel: +33 (0)6 50 36 93 01
Web: www.another-way.com
Email: melina@another-way.com
• 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France: numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

Belgique - Bruxelles: +32 070/245 245

Luxembourg: Centre anti poison: (+352) 8002 5500

Suisse: 145

Swiss Toxicological Information Centre (Zürich): +41 44 251 51 51 / www.toxi.ch.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger :



· Mention d'avertissement : Attention



Page : 2/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 23.11.2021 Numéro de version 1 Révision: 23.11.2021

Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS

(suite de la page 1)

· Mentions de danger :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

· Composants selon le règlement sur les détergents CE 648/2004 :
savon ≥30%

- · 2.3 Autres dangers :
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- · **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- · **Description:** Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:				
	Poudre de savon de Marseille		50,0%	
CAS: 144-55-8 EINECS: 205-633-8 Reg.nr.: 01-2119457606-32	hydrogénocarbonate de sodium		30,0%	
CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8 Numéro index: 011-005-00-2 Reg.nr.: 01-2119485498-19	carbonate de sodium	① Eye Irrit. 2, H319	20,0%	

- · SVHC Aucun
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours :
- · Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 23.11.2021 Numéro de version 1 Révision: 23.11.2021

Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS

(suite de la page 2)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- 5.1 Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers :
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- $\cdot$  6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :
- Eviter la formation de poussière.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :
- Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle :
- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)



Page : 4/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 23.11.2021 Numéro de version 1 Révision: 23.11.2021

Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS

(suite de la page 3)

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition :
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Eviter tout contact avec les yeux.
- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains: Pas nécessaire.
- Matériau des gants : Sans objet
- · Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles · Indications générales				
· Aspect:				
Forme:	Poudre			
Couleur:	Blanchâtre			
· Odeur:	Caractéristique			
· Seuil olfactif:	Non déterminé.			
· valeur du pH:	Mélange non polaire/aprotique.			
· Changement d'état				
	Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.			
Point initial d'ébullition et intervalle				
d'ébullition:	Non déterminé.			
· Point éclair :	Non applicable.			
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.			
· Température d'auto inflammation:	Non applicable.			
· Température de décomposition:	Non déterminé.			
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.			
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.			
· Limites d'explosion:				
Inférieure:	Non déterminé.			
Supérieure:	Non déterminé.			
· Pression de vapeur:	Non applicable.			
· Densité:	Non déterminée.			
· Densité relative	Non déterminé.			

(suite page 5)



Page : 5/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 23.11.2021 Numéro de version 1 Révision: 23.11.2021

Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS

(suite de la page 4)

	(Suite de la page 4)	
Densité de vapeur:	Non applicable.	
Taux d'évaporation:	Non applicable.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Entièrement miscible	
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non applicable.	
Cinématique:	Non applicable.	
Cinématique:	Non applicable.	
· 9.2 Autres informations :	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique :
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 144-55-8 hydrogénocarbonate de sodium		
Oral	LD50	4.220 mg/kg (rat)
CAS: 497-19-8 carbonate de sodium		
Oral	LD50	2.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	2,3 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation :
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)



Page : 6/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 23.11.2021 Numéro de version 1 Révision: 23.11.2021

Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS

(suite de la page 5)

- Indications toxicologiques complémentaires:
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

<ul> <li>Toxicité aquatiq</li> </ul>	iue:
--------------------------------------	------

#### CAS: 497-19-8 carbonate de sodium

EC50 48h 220 mg/l (daphnia)

- EC50 96h 300 mg/l (fish)
- · 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
- · Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 7)



Page: 7/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 23.11.2021 Numéro de version 1 Révision: 23.11.2021

Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS

(suite de la page 6)

· Catalogue européen des déchets

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

- · Emballages non nettoyés
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

ROBRIGOE 14. Illiotiliations relatives an transport		
· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONI · ADR, IMDG, IATA	J néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annex Il de la convention Marpol et au recueil IBC	<b>e</b> Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	néant	

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)



Page: 8/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'édition: 23.11.2021 Révision: 23.11.2021 Numéro de version 1

Nom du produit: MA LESSIVE ECOLOGIQUE 3 INGREDIENTS

(suite de la page 7)

#### Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

## · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2